

**Décision portant nomination de Mme Frédérique Poirot aux fonctions d'assistante de prévention au sein de la formation de recherche en évolution FRE3499 intitulée Centre Georges Chevrier – CGC.**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** l'instruction générale sur l'hygiène, la sécurité et la médecine de prévention de prévention à l'Université de BOURGOGNE validée au Conseil d'Administration de l'Université de BOURGOGNE du 27 février 2013 ;

**Vu** la décision n° DEC122742DSI portant renouvellement de la formation de recherche en évolution n°FRE3499 intitulée Centre Georges Chevrier – CGC FRE3499 intitulée CGC et nommant M. Bertrand Tillier en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 26 juin 2013 ;

Considérant que Mme Frédérique Poirot a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'université de Bourgogne du 16 au 18 mars 2011,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Frédérique Poirot, adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de formation de recherche en évolution n°FRE3499 intitulée Centre Georges Chevrier – CGC, à compter du 01 juin 2013.

Mme Frédérique Poirot exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Frédérique Poirot est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Dijon, le 21 mai 2013

Le directeur de l'Unité  
Bertrand Tillier

L'agent  
Frédérique Poirot

Le directeur de l'UFR

Visa du délégué régional du CNRS  
Philippe Pieri

Le Président de l'Université de Bourgogne  
Alain BONNIN

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)